**Deuil-la-Barre**

**Bilan**

**Composition du canton**

Communes de : Deuil-la-Barre, Groslay, Montmagny et Saint-Brice-sous-Forêt.

**Intercommunalité**

CA Plaine Vallée

|  |
| --- |
| **Conseillers départementaux élus en 2015** |
| **Période élective** | **Mandat** | **Identité** | **Nuance** | **Qualité** |
| 2015 | 2021 | 2015 | en cours | Muriel Scolan   |  | [DVD](https://fr.wikipedia.org/wiki/Divers_droite) | Professeur des lycées en retraiteMaire de [Deuil-la-Barre](https://fr.wikipedia.org/wiki/Deuil-la-Barre), Vice-Présidente de Plaine Vallée déléguée à la Prévention et à la Politique de la Ville6ème Vice-Présidente du Conseil départemental déléguée au Personnel, Secrétaire Questeur |
| 2015 | en cours | Philippe Sueur   |  | [DVD](https://fr.wikipedia.org/wiki/Divers_droite) | Professeur des Facultés de DroitAncien conseiller général du [Canton d'Enghien-les-Bains](https://fr.wikipedia.org/wiki/Canton_d%27Enghien-les-Bains) (1994-2015), Maire d'[Enghien-les-Bains](https://fr.wikipedia.org/wiki/Enghien-les-Bains), Vice-Président de Plaine Vallée délégué à délégué à l’Assainissement, Eaux pluviales et Tourisme1er Vice-Président du Conseil départemental délégué à l'Attractivité et au Développement territorial, à l'Emploi, et aux Nouvelles Technologies de l’Information et de la CommunicationPrésident de l'Association National des Élus des Territoires Touristiques |

À l'issue du 1er tour des [élections départementales de 2015](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_fran%C3%A7aises_de_2015), deux binômes sont en ballotage : Muriel Scolan et Philippe Sueur (Union de la Droite, 39,83 %) et Rémy Besançon et Pierrette Gracieux ([FN](https://fr.wikipedia.org/wiki/Front_national_%28parti_fran%C3%A7ais%29), 22,94 %). Le taux de participation est de 36,8 % (13 533 votants sur 36 771 inscrits) contre 40,49 % au [niveau départemental](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_de_2015_en_Val-d%27Oise) et 50,17 % au niveau national. Au second tour, Muriel Scolan et Philippe Sueur (Union de la Droite) sont élus avec 75,3 % des suffrages exprimés et un taux de participation de 36,47 % (9 157 voix pour 13 411 votants et 36 771 inscrits).

|  |
| --- |
| **Maires élus en 2020** |
| **Commune** | **Maire** | **Nuance** | **Score** | **Abstention** |
| DEUIL-LA-BARRE | Muriel Scolan | DVC | 45.49 % | 71.10% |
| GROSLAY | Patrick Cancouet | DVD | 38,89 % | 53,26 % |
| MONTMAGNY | Patrick Floquet | DVD | 46,23 % | 68,15 % |
| SAINT-BRICE-SOUS-FORET | Nicolas Leleux | LREM | 44,04 % | 64,70 % |

**Eléments marquants**

**Aménagement du territoire :**

Groslay **:** Le parc d’activité des Monts du Val d’Oise, à Groslay, développe 17 hectares principalement dédiés aux PME-PMI. Les premières tranches sont d’ores et déjà disponibles pour les entreprises

Groslay-Montmagny - Butte Pinson **:** dans le cadre de la réhabilitation du Domaine Régional de la Butte Pinson, la Communauté d'Agglomération (CA) Plaine Vallée a engagé un programme de relogement de 115 familles issues de la communauté des gens du voyage. Le programme d’habitat adapté prévoit la création de 93 logements sur 3 sites. Les travaux sont en cours.

Deuil la Barre, Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Galathée : quartier de 1 100 logements rénové dans le cadre d'une convention avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Les opérations de démolitions/reconstructions de logements sont accompagnées d’une requalification des espaces publics, de la RD 928 et de la création de commerces. Le dernier lot de l’opération s’achève. Pour clore la réalisation de l’opération, une statue de la Galathée a été inaugurée en 2019.

Groslay, ZAC des Monts du Val d’Oise **:** création d’un parc d’activités économiques et commerciales de 17 hectares dédié aux activités tertiaires, de commerce, de production et de services. Les premières livraisons de locaux ont eu lieu à l’été 2019.

**Infrastructures :**

Liaison RD 311 - Projet de suppression du Passage à Niveau N°4 (PN4) à Deuil-la-Barre /

Montmagny : le Département est chargé de mener les études de 2 barreaux routiers complémentaires qui viendront liaisonner les voiries environnantes (notamment la RD 193) au barreau de rétablissement routier créé par la SNCF afin d’assurer un maillage viaire de la zone.

Démarrage des travaux envisagé en 2021/2022.

Poursuite de la requalification de la RD 928 Galathée entre la place et le carrefour des 3 communes.

**Personnes âgées :**

L’EHPAD « les jardins d’Eleusis », situé aujourd’hui à Ezanville, sera délocalisé dans un établissement entièrement neuf sur la commune de St Brice sous forêt en décembre 2021.

**Culture :**

Des ateliers archéologiques ont eu lieu au collège l’Ardillière de Nézant à Saint Brice sous Forêt auprès de 150 élèves (6 classes) dans le cadre d’un projet Art & culture sur l’archéologie.

**Aménagement**

**Rénovation du quartier La Galathée**

La rénovation du quartier de la Galathée a été lancée en 2007. Cette opération a permis la construction de 254 logements sociaux, 173 logements étudiants, 278 logements en accession à la propriété et 51 logements en accession sociale, ainsi que la rénovation des patrimoines des bailleurs sociaux. De nombreux bâtiments publics et structures municipales en ont également bénéficié (Maison de la Petite Enfance, extension de l'école Henri Hatrel, aménagement d'un nouveau Point Police et d'un Pôle Santé). Les espaces verts ont été réaménagés avec les habitants.

Le coût total de la rénovation s'est élevé à 97 M€, dont **1,3 M€ financé par le Département.**

La fin des travaux de l'Opération de rénovation du quartier de la Galathée, en juillet 2020, a été marquée par l’inauguration, en présence de la Présidente du Conseil départemental, d’une statue monumentale, des concerts, un feu d’artifice et un lâcher de colombes. Toute de marbre, et sculptée in situ par l’artiste portugais, Joana Alves, la statue représente la nymphe Galatée. Elle est installée sur la place de la Nation, et matérialise ainsi l'entrée de la commune, mais également du Val d'Oise, en limite d'Epinay-sur-Seine, département de Seine-Saint-Denis.

**Routes et infrastructures**

**Réaménagement de la RD 928**

La RD 928 constitue un axe structurant de la ville de Deuil-la-Barre et dessert notamment le quartier La Galathée qui était en rénovation. Afin d’accompagner ce projet et faciliter la circulation notamment en heures de pointe, le Département a engagé depuis 2015 la requalification de la RD 928 à Deuil-la-Barre. L’opération représente un engagement de 500 000 €.

**Création d’un giratoire de desserte de la ZAC des Monts de Sarcelles**

Le Département a engagé 200 000 € pour la réalisation d’un giratoire desservant la ZAC des Monts de Sarcelles située à Groslay. Cette ZAC est destinée à accueillir des TPE et PME-PMI dans les secteurs du commerce et des services. L'objectif est de générer 800 à 1000 emplois, sur 60 000m2 de SHON.

**Transports**

**T11 EXPRESS**

Reliant Epinay-sur-Seine au Bourget RER, le tram train dessert les villes de Deuil et Montmagny (gare d’Epinay-Villetaneuse) est utile aux Valdoisiens, en correspondance avec la ligne H.

La première phase est mise en service depuis juillet 2017.

En moins d’un an, la ligne affiche déjà **45 000 voyageurs par jour** sur un objectif de 60.000 pour cette première phase. Le Département a financé ce projet à hauteur de **5 M€** sur un coût de plus de 603 M€.

L’objectif poursuivi par le Département est la réalisation de la phase 2 pour prolonger le tram train jusqu’à Sartrouville. La phase 2 est estimée à 900 millions d’euros

**Aux 31 août 2020, la phase 2 du tram express T11, train est-ouest devant relier Argenteuil à Sartrouville** et le Bourget va faire l’objet d’un financement de l’Etat et de la Région dans le prochain Contrat de Plan Etat Région grâce à la mobilisation du CDVO.

**Aide aux associations**

**Total des subventions pour les associations du canton d’avril 2015 à mars 2021 :**

**1 350 899 €**

cf. *Total des subventions versées aux associations* (« Le Département en action ») pour le détail

**Aide aux communes**

**Total des subventions Aide aux communes 2015-2020: 1 515 483 €**

**SAINT-BRICE-SOUS-FORET**

**Soutien à la création d’une micro-crèche**

La micro-crèche Les Myrtilles accueille des enfants âgés de dix semaines à quatre ans, entre 7h30 et 18h30.

Les enfants présentant un handicap ou une maladie chronique sont accueillis au même titre que les autres enfants. Dans ce cas, la mise en place d’un Projet d’accueil individualisé (PAI) garantit à ces enfants et à leurs parents un accompagnement en toute sécurité.

Les enfants sont accueillis au sein d’un même groupe dans un seul espace.

La pièce de sommeil, l’espace de change et la salle de jeux sont aménagés pour permettre à chaque enfant de grandir à son rythme, quel que soit son âge.

Le projet pédagogique mis en place permet aux professionnelles de la crèche d’accompagner l’enfant dans l’acquisition de l’autonomie, en respectant son rythme, et de contribuer ainsi à sa socialisation.

**Le Département a contribué à la création à hauteur de 157 600 €.**

**DEUIL LA BARRE**

**Extension et réhabilitation de l’école primaire Pasteur 1 et 2**

Le Département a contribué à l’extension et réhabilitation de l’école primaire Pasteur 1 et 2 à Deuil-la-Barre pour 255 844 €.

**MONTMAGNY**

**Rénovation de l’école des Lévriers**

Le Département y a participé pour 392 669 € (contrat départemental).

**DEUIL LA BARRE**

**Extension du restaurant du groupe scolaire Henri Hatrel**

Le Département y a participé pour 140 000 € (contrat départemental).

**GROSLAY**

**Un nouveau terrain de sport à Groslay**

Le terrain du stade Serge Cukier de Goslay, en pelouse synthétique, a été inauguré en mai 2016. Le Département y a apporté une subvention de 142 000 euros.

La ville comptait là deux terrains, un pour les matches et l’autre pour l’entraînement. Le club recense 250 pratiquants, dont la moitié a moins de 20 ans, et il a été distingué pour la qualité de la formation dispensée. Il souhaitait disposer d’un terrain en matière synthétique qui permet des entraînements plus réguliers, sans risque de dégrader la pelouse. Les terrains synthétiques sont particulièrement appréciés des filles et le club voulait inscrire des équipes féminines en championnat.

Le stade se trouve en zone réservée par le Département pour des infrastructures routières mais compte tenu des délais nécessaires pour la réalisation de ces projets, les travaux seront amortis avant la relocalisation du stade.

**DEUIL LA BARRE**

**Extension du complexe sportif Alain Mimoun**

En 2018, le Syndicat intercommunal du lycée Camille Saint-Saëns de Deuil-la-Barre (présidé par Muriel Scolan), qui regroupe les villes de Deuil-La Barre, Groslay, Montmagny et Saint-Brice-sous-Forêt, a réalisé des travaux d’extension du Complexe sportif Alain Mimoun.

L’extension du complexe (1 500 m2 en plus) a permis d’élargir la pratique sportive pour les professeurs d’EPS, les élèves du lycée Camille Saint-Saëns et les associations sportives. Cette extension dispose d’une salle de gymnastique (37 x 20 x 10 m), d’un espace réservé à la danse (12 x 12 m), d’un mur d’escalade (20 x 5 x 9 m), de locaux de rangement de matériel, de vestiaires avec douches et d’un agrandissement du parking public.

Ils représentent un budget de 3,3 millions d’euros et le Département y a participé à hauteur de 300 000 euros.

**SAINT BRICE SOUS FORET**

**Construction d’un gymnase à côté du collège L’Ardillère-de-Nézant**

Le Département a financé la construction d’un gymnase à proximité du collège L’Ardillère-de-Nézant de Saint-Brice-sous-Forêt à hauteur de 340 727 €.

**MONTMAGNY**

**2020 Rénovation de la chapelle de l'ancien Séminaire**

Le Département a investi près de 105 000 euros dans ces travaux, qui ont permis la réfection de la toiture, des murs et du sol, la rénovation des vitraux et du chauffage, l’aménagement des espaces intérieurs avec une régie surélevée, permettant ainsi de transformer ce lieu en une salle moderne et polyvalente, capable d’accueillir dans de bonnes conditions aussi bien des spectacles que des expositions.

**DEUIL LA BARRE**

**2018 Inauguration du point police et de la maison de santé pluridisciplinaire**

La métamorphose du quartier de la Galathée est saisissante.

Longtemps classé en zone urbaine sensible, il a connu une importante opération de rénovation urbaine, une opération d’envergure et de longue haleine puisqu’elle aura nécessité neuf années de travaux. Une vraie reconnaissance pour ce quartier d’entrée de ville qui aujourd’hui est devenu un endroit vivant et apprécié de ses habitants.

A l’instar de nombreux territoires, et compte tenu de la pyramide des âges, la commune de Deuil-la-Barre sera confrontée à l’avenir à la problématique liée à l’offre des soins de santé. La création d’une maison de santé pluridisciplinaire, qui permettra de regrouper et d’attirer différents professionnels de santé, qui facilitera l’accès aux soins, la prévention et le suivi des patients, constitue également un projet essentiel pour le quartier.

Je me réjouis que le Département l’ait financé à hauteur de **183.000 €,** soit près de 25% du coût total.

Le nouveau Point Police, inauguré ce même jour, est aussi un gage de sécurité grâce à la présence permanente de policier municipaux. Le Conseil départemental y a investi **24 000 €** soit 20% du cout total.